Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 26 (1934)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

26me année | Avril 1934 | No 4

L'enrôlement des jeunes dans les syndicats.

Par *Hans Neumann.*

Les efforts tentés en vue de gagner la jeunesse n'ont jamais été aussi intenses qu'actuellement. Tous les mouvements politiques les plus importants cherchent à consolider leurs assises et à développer leur activité en formant des groupes de jeunes partisans. Il en est ainsi, pour n'en nommer que quelques-unes, de la Jeunesse socialiste, des Jeunes paysans, de la Jeunesse libérale ainsi que d'anciennes associations confessionnelles, telles que l'Union chrétienne de jeunes gens, les sociétés de patronages catholiques, etc. Ces mouvements englobent généralement des jeunes gens âgés de 16 à 20 ans. Nous plaçons au premier plan les véritables mouvements de la jeunesse. Ces groupements confessionnels et politiques de la jeunesse se forment également dans les organisations sportives. Là aussi, on distingue les sociétés bourgeoises, socialistes, communistes, catholiques et évangéliques.

Jusqu'à ces derniers temps, seuls les typographes, parmi les fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse, ont formé un groupe spécial d'apprentis pour leur descendance professionnelle. Il ressort d'une enquête faite en été 1933 que 2000 jeunes gens à peine, en âge d'être apprentis, sont membres des fédérations syndicales. Comparativement à l'effectif de 230,000 membres que compte l'Union syndicale, c'est là une bien maigre proportion.

Ce serait faire erreur que d'en déduire que les syndicats ne se soucient pas de la situation des jeunes apprentis. Lors d'examens d'apprentis, dans les commissions de surveillance, lors de l'élaboration et la surveillance de lois de protection pour les jeunes gens, les représentants des syndicats ont toujours pris la défense de la jeunesse laborieuse. Jusqu'à présent, les syndicats ont été les seuls à s'occuper des intérêts moraux et économiques des jeunes. La lutte pour une meilleure protection de la jeunesse